



DECLARATION LIMINAIRE DE LA CGT FINANCES PUBLIQUES

CAPL N°2 du 7 juillet 2016 - Affectations locales

907 postes de catégorie B administratifs restent vacants à l'issue du mouvement général de mutation.

La situation de l'emploi est catastrophique, ainsi que les élus et représentants CGT le rappellent régulièrement dans toutes les instances. 1061 emplois B ont été supprimés en 2016. Pourtant, le recrutement reste minimal au regard de la situation dans les services : plus de 34 000 postes supprimés depuis 2002, fermetures programmées de plus de 150 trésoreries, fusions des SIP, fusions des SIE, regroupements de SPF, créations de PCR, transfert de l'enregistrement, fusions de RAN et retenue à la source programmée pour 2018: c'est la casse de la DGFIP qui est à l'ordre du jour.

Des pans entiers de missions sont supprimés, externalisés, le maillage territorial de notre administration est en cours de démantèlement et l'accès au service public est remis en cause.

Une fois de plus, notre Direction Générale prouve son mépris envers les agents qui subissent au quotidien les conséquences de ses choix : stress, souffrance au travail et difficultés croissantes à accomplir les missions dans un contexte de sous-effectif permanent.

Le mouvement des affectations locales est établi à partir d'un TAGERFIP qui ne tient pas compte des besoins réels des services en emplois. Dans ces conditions, l'exercice qui permet de photographier la situation des emplois est purement mathématique.

De plus, la situation particulière des services de la filière Gestion Publique dont l'implantation des emplois ne respecte pas toujours la répartition des agents entre les catégories C et B, ne nous permet pas de connaître aujourd'hui quel sera le déficit réel dans les services.

Mais concrètement, les personnels constateront les chaises laissées vides au 1^{er} septembre 2016...

+1,4 sur les RAN extérieures (Château-Chinon, Cosne et Clamecy) et -3,7 sur la RAN de Nevers, soit -2,3 emplois sur le département et une situation critique pour certaines structures (SIP Nevers, T. La Charité, T. Decize)...

Une nouvelle fois, la CGT déplore la tenue tardive de la CAP nationale, induisant de fait, une tenue tardive de la CAPL locale. Elle demande que la Direction Générale revoie le calendrier afin de permettre aux agents de connaître leur affectation locale au plus tôt.

Compte tenu de la situation croissante de sous effectifs, la CGT votera contre ce mouvement.